

Note de présentation du CA 2023 de la commune de Lacollonge

(Complément aux informations générales du BP – Informations statistiques, fiscales et financières)

Nombre d'habitants : 236.

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles	140 124.66	Recettes réelles	159 944.74
Dépenses d'ordre	78 106.94	Recettes d'ordre	70 913.34
Total	218 231.60	Total	230 858.08
002	0	002	294 586.74
Total	218 231.60	Total	525 444.82
023	0		
Total du CA 2023	128 231.60	Total du CA 2023	525 444.82
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles	107 922.00	Recettes réelles	49 876.08
Dépenses d'ordre	70 913.34	Recettes d'ordre (dont cession 7193.60)	78 106.94
Total	178 835.34	Affectation de résultat	194 026.35
001	194 026.35		
Total	372 861.69	Total	322 009.37
		021	0
Total du CA 2023	372 861.69	Total du CA 2023	322 009.37

Epargne Brute de l'exercice (CAF) : Recettes réelles de l'exercice – Dépenses réelles de l'exercice

$$151\ 848.14 - 139\ 221.66 = 12\ 626.48$$

Epargne Nette de l'exercice (CAF nette) : CAF Brute de l'exercice – Annuité d'emprunt en capital à échoir au cours de l'exercice. Pas d'emprunt donc CAF brute = CAF nette

$$12\ 626.48 - 0 = 12\ 626.48$$

Capacité d'autofinancement en tenant compte du résultat cumulé N-1 (002) :

$$12\ 626.48 + 294\ 586.74 = 307\ 213.22$$

Commentaires :

En investissement et en fonctionnement :

Les opérations d'ordre correspondent à l'amortissement des subventions d'équipement et n'ont eu aucune incidence sur les finances.

Les dépenses réelles d'investissement sont élevées pour notre petit village mais les économies faites sur plusieurs années et l'excédent réalisé avec le lotissement ont permis l'enfouissement des réseaux secs, la création de trottoirs et la réfection nécessaire des voies communales sans emprunt et sans augmentation d'impôts.

L'endettement de la commune au 31/12/2023 : Ratio

- Encours de la dette au 31/12/2023 : (voir fiche AEFF communiquée par le comptable)
0.00
- Encours de la dette au 31/12/2023 / recettes réelles de fonctionnement
0.00

La fiscalité :

Indiquer les taux figurant sur l'état n°1259.

Compte tenu de l'inflation, de l'augmentation des bases et de la bonne santé financière de la commune, les élus décident de baisser les taux cette année de 14%.

TF : 28.87 %

TFNB : 33.89 %

TH : 10.73 %

La TH ne s'applique que sur les résidences secondaires.